



Formation. Quelle méthode choisir ?

● Cours en face-à-face ou à distance, intensif ou sur le long terme ? Pour choisir, le dirigeant qui souhaite apprendre une langue doit bien définir son objectif final.

Pour apprendre une langue, le chef d'entreprise doit-il privilégier les formations courtes et intensives ou l'apprentissage sur le long terme à raison de quelques heures par semaine, les formations à distance (e-learning et cours par téléphone), les cours collectifs ou les cours individuels en face à face ? « Si l'on souhaite apprendre une langue pour ouvrir une filiale ou lancer un produit à l'étranger, je conseille une formation sur le long terme. Si l'on souhaite simplement préparer un rendez-vous pour signer un contrat ou réaliser une embauche, on est sur du ponctuel. Dans ce cas, je préconise une formation intensive sur une semaine », argumente Engueran Kindler, gérant de Tremplin Formation, à Toulouse, qui préfère des formules individualisées aux cours collectifs. « Elles permettent au chef d'entreprise de dégager le nombre d'heures qu'il souhaite au moment où il le souhaite et le cas échéant de modifier ses horaires en fonction des affaires », appuie le dirigeant. Pour Philippe Incagnoli, directeur marketing chez Wall Street Institute : « Il n'y a pas de formule magique. L'important c'est de connaître le niveau d'anglais du chef d'entreprise. S'il a le niveau moyen des Français (niveau Bac), on lui propose de suivre une méthode qui combine du multimédia, des cours en face à face, des cours par téléphone et un suivi indivi-



Partir en immersion dans un pays, la formule a ses avantages.

dualisé. La formation est axée sur le long terme, courant sur une période de 6 à 8 mois à raison de 1h30 à 3h30 par semaine. Si son niveau est plus avancé, il peut suivre des séminaires spécialisés de dix à quinze heures : Business Communication, Présentation in English... ». Pour les coûts, comptez environ 15 euros de l'heure.

Immersion et « cultural training »

Depuis quelques années, une nouvelle formule se développe : la formation linguistique en immersion à l'étranger. La filiale française du groupe Suisse

Boa Lingua en a fait sa spécialité. Basée à Lyon depuis 2010 et présente sur Paris depuis novembre dernier, Boa Lingua a même créé un département « Business Class » dédié aux cadres, dirigeants et chefs d'entreprise. « La meilleure façon d'apprendre la langue c'est de partir dans le pays. Nous travaillons avec 300 écoles partenaires dans le monde, dont une quarantaine dédiée Business Class », précise Damien Augier, manager France de Boa Lingua. Le principe ? « Le chef d'entreprise intègre pendant une semaine une école partenaire à

l'étranger. Il peut suivre un cours général le matin et des cours particuliers l'après-midi en fonction de son activité. On amène ainsi une dimension technique et commerciale. On apporte aussi une dimension « cultural training » avec des intervenants du pays qui apprennent comment se comporter, comment négocier. On peut aussi combiner travail et plaisir avec des cours le matin et du golf l'après-midi », précise le dirigeant de Boa Lingua. Et de conclure : « Le prix (2.500 €/semaine) n'est pas le plus gros frein. Le problème, c'est de libérer du temps ».

Les idées reçues à combattre

En matière d'apprentissage des langues, on trouve de nombreuses idées reçues. En voici quatre qui ressortent fréquemment de la bouche des chefs d'entreprise.

« Les Français ne sont pas doués pour les langues »

Certains peuples, à l'image des Slaves, seraient plus doués que d'autres pour l'apprentissage des langues, et les Français, bien à la traîne. Un cliché ! « Les Français souffrent plutôt de ne pas avoir un rapport « plaisir » avec l'apprentissage des langues », corrige Philippe Incagnoli, directeur marketing de Wall Street Institute. Donc, pas de « malédiction génétique » nationale : avec de la méthode, de la volonté et de la persévérance, le Français est tout aussi capable d'apprendre une langue étrangère qu'un Slave !

« Je n'ai pas le temps ! »

Par essence même, le chef d'entreprise n'a pas le temps ! Entre la gestion quotidienne de son entreprise, les rendez-vous d'affaires et la vie de famille, il n'est pas facile d'inclure l'apprentissage

de d'une langue dans son emploi du temps. Mais c'est totalement possible si le chef d'entreprise fait les bons arbitrages dans ses obligations professionnelles !

« Je suis trop vieux »

Les enfants seraient donc les seuls à pouvoir apprendre ? Cette croyance populaire qui entretient l'idée d'un « âge d'or » pour l'apprentissage n'est pas fondée. Certes les enfants sont de véritables « éponges », mais ils ne possèdent pas les capacités d'attention et de concentration accrues d'un adulte, ô combien nécessaires pour l'apprentissage des langues.

« J'ai des collaborateurs qui parlent très bien la langue »

S'entourer de collaborateurs qui maîtrisent les langues ne dispense pas le chef d'entreprise d'apprendre une langue étrangère ! Même s'il ne négocie pas lui-même les contrats, il doit être en mesure d'entretenir un minimum de relations avec les salariés de ses filiales. C'est capital pour la cohésion d'équipe et le sentiment d'appartenance à un groupe.

• TÉMOIGNAGE

« Améliorer mon français pour développer ma clientèle »



Elizabeth Doyle, co-dirigeante d'Aves Formation.

« Je suis originaire des Etats-Unis. Je suis arrivée en France il y a seulement trois ans. J'ai d'abord travaillé comme enseignante dans une école

primaire à Caen avant d'être embauchée dans un centre de formation en langues à Saint-Étienne. Ce centre a fermé, mais j'ai décidé avec mes deux associés de reprendre le portefeuille clients et de lancer la société Aves Formation.

Depuis quatre mois, je suis passée du statut de formatrice à celui de chef d'entreprise. Je ne me contente plus seulement de donner des cours d'anglais, je dois aussi traiter des mails, négocier et convaincre des clients... C'est difficile à gérer au quotidien d'autant que je suis assez perfectionniste. Il faut 10 ans pour être parfaitement bilingue et aujourd'hui je me rends compte que j'aurais bien besoin de perfectionner mon Français pour me sentir plus à l'aise avec les clients et être au final plus convaincante.

J'envisage donc de prendre des cours de conversation à la rentrée pour améliorer mon français et développer ainsi ma clientèle ».

• LES POINTS CLÉS

- ▶ **Ciblez la ou les langues à apprendre.** En fonction de vos objectifs de développement à l'international, déterminez la ou les langues qui apporteraient une plus-value à votre projet d'entreprise.
- ▶ **Dégagez-vous du temps.** Le temps c'est de l'argent... Mais cela peut aussi être un investissement ! Même si votre emploi du temps est chargé, essayez de vous dégager un peu de temps pour apprendre une langue et, surtout, soyez constant. Le jeu en vaut la chandelle !
- ▶ **Optez pour la formule qui vous correspond.** Il n'y a pas de bonne et de mauvaise méthode pour apprendre une langue étrangère. La bonne méthode, c'est celle qui vous correspond. Si vous êtes plutôt adepte du travail régulier, optez pour une formation longue durée. Si votre façon de fonctionner, c'est l'intensif, alors le séjour linguistique en immersion est une voie à considérer.